

CES PROJETS QUI HANTENT LA VILLE - GRENOBLE

TROUVER SA PLACE : GRENOBLE, 1976, AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHAMPIONNET

Angèle Roinné, Basile Perrot

L'histoire commence ainsi : « Le huit septembre mille neuf cent soixante-dix huit à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Hubert DUBEDOUT, Maire. » Si le Conseil se réunit ce jour-là, c'est pour débattre d'un sujet bien précis : « située au carrefour de la rue de Turenne, de la rue Lesdiguières et de la rue Condorcet, la place Championnet est le centre d'une activité urbaine intense, du fait d'une forte densité d'habitants et de commerces. »

En effet, cette place, comme d'autres, devient un enjeu pour l'urbanisme de la ville. Les grands travaux d'aménagement des axes de voirie ont déjà été effectués pour préparer la ville aux Jeux Olympiques de 1968. Il est donc d'usage de se concentrer désormais sur la plus petite échelle de la place et de l'aménagement d'espaces publics. Les enjeux d'aménagement de cette place sont alors abordés ainsi par le Conseil municipal : « En outre, l'absence totale de verdure fait cruellement défaut à ses résidents. »

L'ambition est résumée ainsi : « Il est donc apparu nécessaire d'améliorer l'aspect et l'accessibilité de la place dans l'intérêt des piétons et surtout de constituer une halte verte qui deviendra un lieu de rencontre pour les personnes âgées et les enfants du quartier. »

Pour répondre à ces ambitions, les services techniques comptent procéder ainsi :

- « Au Sud, une continuité de la circulation piétonne au débouché des rues Doudart de Lagrée et Lazare Carnot,
- Au Nord - Ouest, l'élargissement du trottoir existant,
- Au Nord - Est, l'élargissement du trottoir existant en créant une continuité de la circulation piéton à l'entrée du Chemin Jésus.
- Au Centre, une zone de repos et de jeux d'enfants, et une zone de circulation piétonne très liée à l'arrêt de bus,
- des jardinières plantées d'arbustes destinés à décorer la place et à limiter la circulation des voitures. »

(Extrait du registre des délibérations, 1978, document trouvé aux Archives départementales).

La découverte de l'origine de ce projet est entrée en résonance avec ce que nous connaissons et pratiquons de cette place au quotidien, une cinquantaine d'années plus tard.

Cela a été l'occasion de se questionner sur l'appropriation et la cohabitation de différents usagers au sein de cet espace. En effet, la cohabitation

n'est pas toujours apaisée et révèle beaucoup de nos pratiques quotidiennes de l'espace ; c'était déjà le cas en 1981 : « Je vous ai rendu visite il n'y a pas longtemps pour me plaindre des nuisances que nous causent (...) ces petits loubards qui viennent jouer au ballon sur la pelouse, piétinent les rosiers et comble d'horreur cassent les enjoliveurs des lampadaires. (...) Décidément vous confondez Démocratie et Anarchie. » (Extrait d'une lettre de plainte déposée par un habitant au service des espaces verts, 1981, document manuscrit, Archives municipales).

Ces réflexions et archives nous ont alors amenés à nous demander l'importance et la place laissée aux différents usagers du centre-ville grenoblois à travers différentes propositions de projets urbains.

Les trois premières esquisses de 1976 proposent un aménagement de la place Championnet dans la continuité de ce qui existait déjà à l'époque, privilégiant la circulation automobile et le stationnement. Une des solutions (A) consiste en une vague végétalisation de l'état existant, conservant toutes les places de parking et ajoutant quelques arbres au milieu. Les autres (B,C), assez ressemblantes, permettent

toujours la circulation rue Lakanal et maintiennent le maximum de places de parking le long de la place. En revanche, elles permettent toutes les deux la création d'une place piétonne au milieu, végétalisée certes mais sans proposition concrète d'aménagement.

Cinquante ans plus tard, bien que ces propositions n'aient pas été retenues, le quartier Championnet est devenu l'un des quartiers les plus denses et les plus minéraux de la ville. Des réflexions sont aujourd'hui portées pour imaginer des quartiers favorables à la santé et ainsi repenser nos espaces de vie pour qu'ils soient en capacité de favoriser le bien-être de tous·tes. (dans le cadre de l'initiative Grenoble 2040).

D'autres esquisses seront proposées par le même bureau d'études ; celles-ci se veulent plus radicales dans leur approche, et mettent la priorité sur l'appropriation de la place par les piétons. Une de ces propositions (D) propose de détourner la fin de la rue Lakanal pour aboutir sur la rue Lesdiguières, libérant une vraie place piétonne tout en maintenant une circulation et quelques stationnements. La dernière esquisse (E) enfin, propose de piétonniser entièrement cet espace, faisant perdre à la ville 36 places de stationnement et transformant la rue Lakanal en desserte. Bien que jugées par le bureau d'études lui-même « *peu envisageables dans un avenir proche, vu les nécessités de la circulation générale* », ces deux hypothèses témoignent d'une ambition qui guidera le projet par la suite. En effet, avec ces propositions d'aménagement, « *la place Championnet est restituée en grande partie aux piétons et devient un véritable lieu de repos, rencontre, détente, jeux...* ». Cette ambition d'une halte verte et de rencontres va motiver la conception de plusieurs hypothèses d'aménagements plus détaillées par la suite, dans lesquelles la place de la végétation et de l'enfant est mise au centre des considérations. (Extrait de documents trouvés aux archives de l'Agence d'urbanisme).

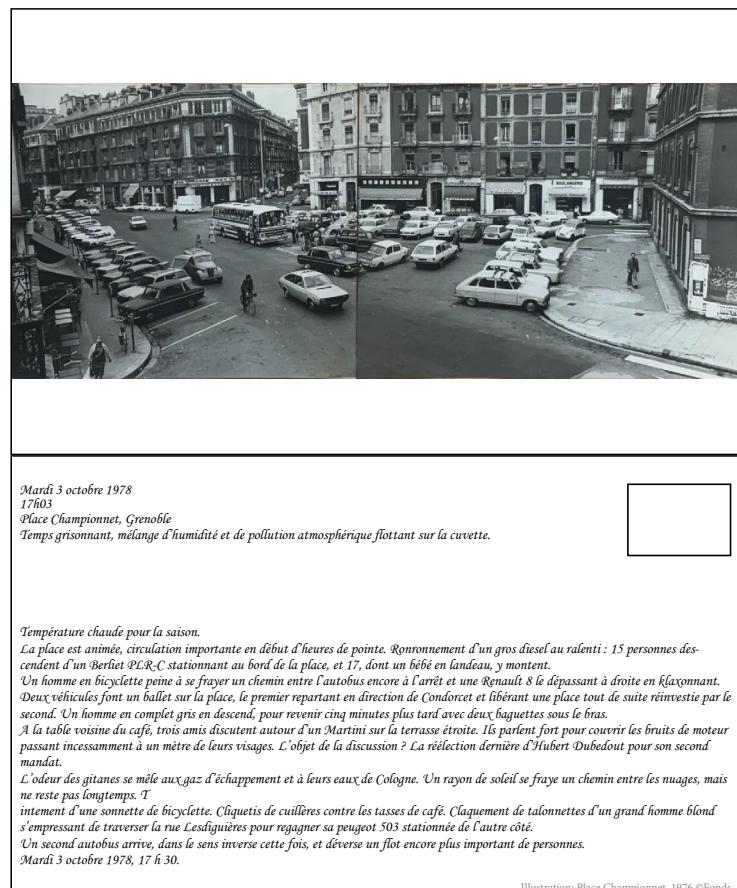


Figure 1. Carte postale fictive. Illustration: Place Championnet, 1976 ©Fonds AURG.

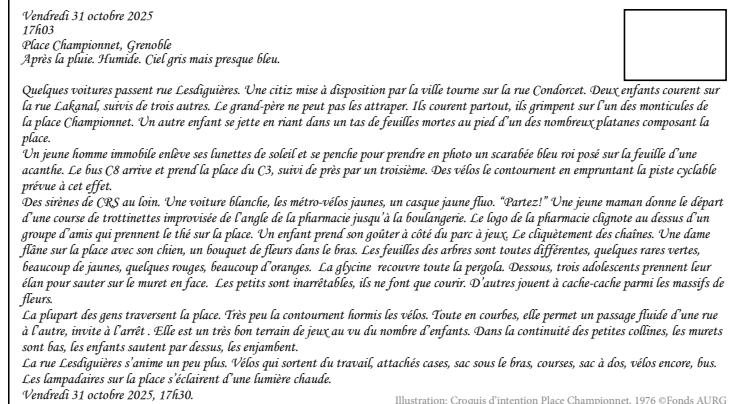
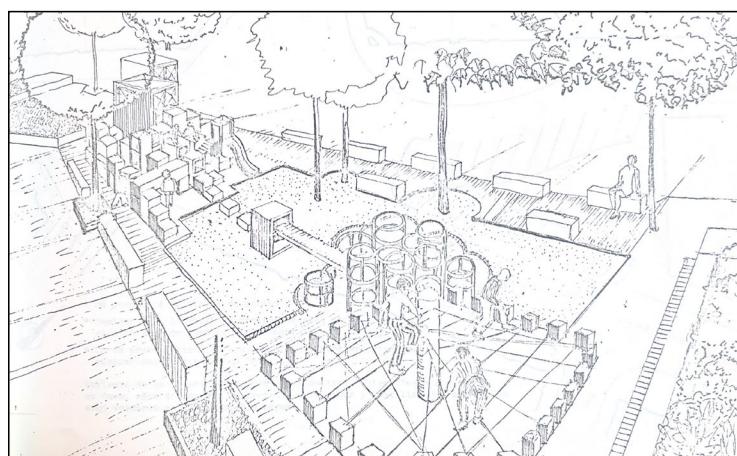


Figure 2. Carte postale fictive. Illustration : Place Championnet, 1976 ©Fonds AURG.

Ces deux croquis montrent des visions un peu utopiques allant dans cette logique, imaginant un espace coloré, végétalisé, où l'enfant est à sa place. L'aménagement s'étend même de l'autre côté de la rue Condorcet, qui traverse la place plus qu'elle ne la délimite. La place y est travaillée en volume, avec des différences de niveau, des monticules, des creux ou encore du mobilier urbain appropriable par les enfants, créant un terrain de jeu idéal au milieu de l'espace public. Cependant, on devine que même dans ces visions idéalisées, condamner complètement la circulation automobile ne semble pas être une option. La place semble toujours délimitée par des axes passants et ne s'adosse pas directement contre les bâtiments comme le proposent les hypothèses D et E.

L'aménagement actuel de la place Championnet, dont les travaux prennent fin le 21 mars 1980, ne s'inscrit pas directement dans une des hypothèses proposées en 1976. L'ambition de créer une halte verte et de rencontre pour les habitants aura ainsi guidé le projet tout au long de sa conception. Cependant, cette ambition sera freinée par la nécessité supposée de maintenir un axe de circulation rue Lakanal pour soulager la rue Lesdiguières qui comptabilise à l'époque en moyenne une circulation de 12 000 véhicules par jour.

Aujourd'hui, cette place ne semble pas vraiment à la hauteur des ambitions prônées à l'époque. Des traces de ces ambitions sont visibles, à travers le mobilier urbain original et la végétation très présente que ce soit au niveau des arbres ou de la tonnelle appréciable en été. Cependant, l'aménagement autour de la place rend compliquée son appropriation par les usagers, et en premier lieu par les enfants, la place n'étant ac-

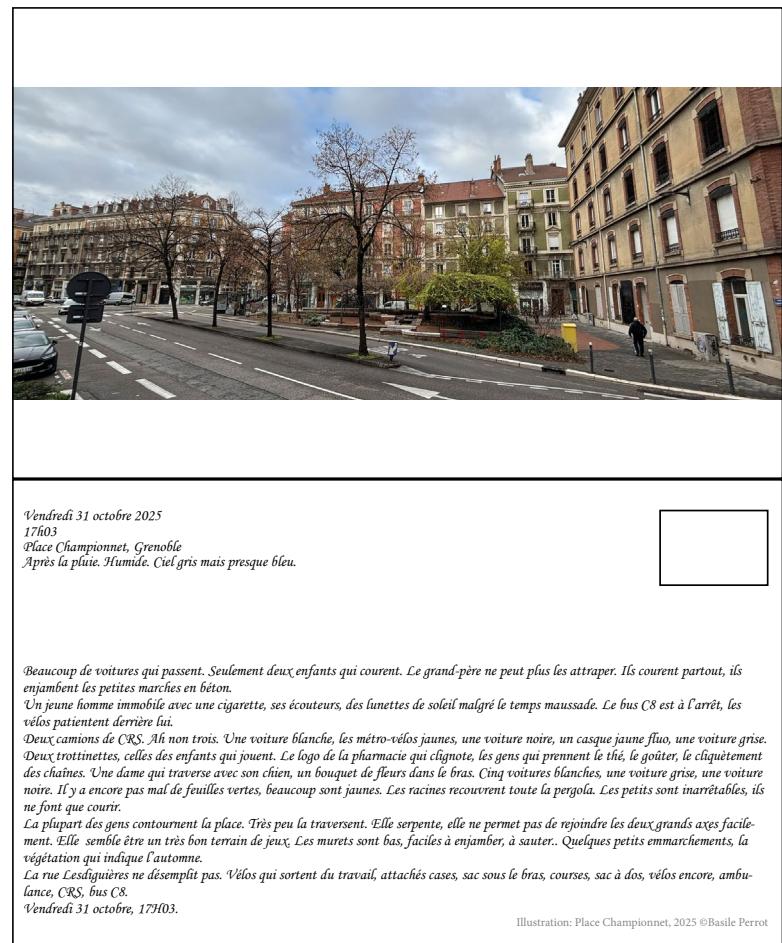


Illustration: Place Championnet, 2025 ©Basile Perrot

Figure 3. Carte postale fictive. Illustration: Place Championnet, 2025 ©Basile Perrot.

cessible qu'en traversant des rues très passantes. Le carrefour est bruyant et toujours extrêmement fréquenté par les voitures, et l'arrêt de bus sur la place est davantage un lieu de passage que de réelle halte.

À travers ces archives et ces explorations *in situ*, le cas de la place Championnet nous aura permis d'interroger la place laissée à différents usagers de l'espace public et ce que cette cohabitation révèle des choix faits en matière de politiques publiques à travers les époques. Cependant, la petite échelle de cette place ne peut pas nous révéler l'ensemble des politiques publiques et décisions d'urbanisme menées au sein de la ville et reste un cas d'étude localisé. En effet, les diffé-

rentes questions relatives à la piétonisation ou à l'installation de jeux pour enfants continuent d'animer des débats quant aux intérêts divergents des commerçants, piétons, riverains... C'est encore aujourd'hui illustré par la piétonisation de la rue Lazare Carnot en juillet 2024 qui continue de diviser les opinions, certaines unions de quartiers allant jusqu'à qualifier cette politique de "passage en force" et évoquer une "privatisation" de la rue.

Ces questions de cohabitation au sein de l'espace public sont encore d'actualité et pensées dans des initiatives telles que Grenoble 2040 qui permettent d'imaginer ensemble un devenir souhaitable pour ces espaces communs.